

DEVOIRS FAITS : LES MODALITÉS

1- DEVOIRS FAITS CLASSES DE SIXIEMES :

Deux heures assurées par le Professeur principale ou une enseignant de l'équipe de la classe sur la méthodologie pendant les heures de vie de classe **non contractuelles**. Quelques pistes de réflexion.

- **Comment réviser mes leçons**
- **Faire mon cartable**
- **Comment s'en servir de Pronote**
- **Gestion de mon temps et des priorités**
- **Que faire lorsque je ne comprends pas.**

Il est souhaitable que ces heures commencent dans les meilleurs délais.

2- DEVOIRS FAITS CONTRACTUALISE:

- Les professeurs principaux et en concertation avec leurs équipes choisissent les élèves susceptibles de bénéficier de DEVOIRS FAITS.

Etape 1 : Semaine du 21 au 24 / 09	- <i>Informer l'élève et lui expliquer le bénéfice de DF</i> - <i>Choisir le(s) créneau(x) qui conviendrait et le nombre de fois / semaine</i>
Etape 2 : 28/ 09 au 3 /10	- <i>Contractualiser et informer la famille</i> - <i>Remettre la candidature au coordonnateur DF</i>
Etape 3 : <i>FIN DE SESSION</i>	- <i>Faire le bilan de la session DF avec l'élève et l'encadrement DF</i>

3- DEVOIR FAITS A LA CARTE :

- Les professeurs principaux proposeraient les carte DF aux élèves volontaires pour faire leurs devoirs à leur convenance à condition qu'ils déposent la carte dans la boîte dédiée à cet effet pendant la récréation ; ou à 14h s'ils veulent rester l'après midi.

4- OBJECTIF BREVET :

- Les Professeurs principaux de troisième informent leurs classes qu'un groupe DF exclusif pour les élèves de troisième pour préparer au mieux leurs orientations, et leurs rentrées au lycée.

Reste à faire :

- Sondage auprès des élèves pour savoir combien d'élèves peuvent et veulent rester au collège faire leurs devoirs entre 17 et 18.
- Connaître le nombre des classes pouvant bénéficier de DF entre 13h et 14h
- Les EDTs définitifs des classes et des enseignants.